

Le musicien vient de recevoir à cet effet une convocation du Directeur de la Police Judiciaire, Jacques Dili.

Roméo Dika est attendu dans les services de la Direction de la Police Judiciaire (DPJ) demain jeudi 22 octobre 2020, «dans le cadre d'une procédure d'enquête» qui y a cours, «en exécution des instructions de monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Yaoundé Centre Administratif».

« L'avisons par ailleurs qu'en cas de défaillance de sa part, il y sera contraint par tous les moyens de droit, conformément aux dispositions du CPP (Code de Procédure Pénale, NDLR)», lit-on sur la convocation. L'artiste pourrait être auditionné, assisté s'il le souhaite d'un conseil de son choix, mentionne le commissaire Jacques Dili.

Rien ne filtre cependant sur les motifs réels de la convocation. Déjà, le mardi 20 octobre 2020, l'auteur du titre à succès «*le mari de ma femme*» a annoncé via son compte Twitter qu'il était informé de cette convocation à travers un coup de fil anonyme, en laissant entendre que son interlocuteur ne lui a pas communiqué le nom du plaignant.

L'ancien militant du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) ignore pour l'instant l'identité de celui-ci qui veut l'assigner en justice. Il faut noter tout de même qu'il s'est montré très volubile ces dernières semaines sur une affaire de factures impayées par son ancien parti, dues à ses prestations d'artiste dans le cadre de la campagne présidentielle de 2004. Allant jusqu'à éclabousser plusieurs pontes du régime, et accusant d'autres de pratiques ésotériques et d'homosexualité.
